

**TITRE I - GÉNÉRALITÉS ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES
D'UTILISATION DU FORFAIT DÉNOMMÉ
« FORFAIT 7 NUITS AMARRAGES DU 1 MAI A 31 OCTOBRE 2024 »**

PREMIER.- L'ASSOCIACIÓ CATALANA DE PORTS ESPORTIU I TURÍSTICS (l'association catalane des ports sportifs et touristiques, ci-après l'ACPET), dûment inscrite auprès du service de négociation collective du département du travail de la Generalitat de Catalogne sous le numéro 837900138 comme étant titulaire de la Web www.acpet.es (ci-après la WEB), met à la disposition des utilisateurs d'Internet le produit dénommé « **SAILING COSTA BRAVA - FORFAIT AMARRATGE** » (ci-après, le FORFAIT), qui peut être acquis par le biais de cette Web exclusivement, et qui donne le droit au patron souscrit d'amarrer l'embarcation indiquée pendant une période de 7 (sept) jours alternés, dans les ports adhérant au programme.

DEUXIÈME.- CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET ACCEPTATION DE CELLES-CI

Les présentes conditions générales d'utilisation ainsi que les conditions générales du contrat et/ou les conditions particulières qui pourraient être établies, ont pour objet de réguler la délivrance, l'impression, le règlement et l'utilisation du FORFAIT que les utilisateurs acquièrent par le biais de la page Web.

L'acquisition du FORFAIT par la Web implique l'acceptation par l'utilisateur, sans aucune réserve, de toutes et chacune des présentes conditions générales.

**TITRE II - CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION « SAILING COSTA
BRAVA - FORFAIT AMARRAGE »**

TROISIÈME.- L'acquisition par l'utilisateur du FORFAIT implique que ledit utilisateur connaît et accepte les présentes conditions d'utilisation :

3.1. Le forfait accorde le droit d'amarrer l'embarcation indiquée pendant une période de 7 jours. Le comptage des jours est établi de 12h00 à 12h00 du lendemain. Le séjour dans l'amarrage sera établi par la direction du port adhérant et un contrat de passage sera signé entre les parties, sur présentation du document justificatif de possession de l'embarcation, de l'assurance en cours de validité et du forfait en vigueur.

3.2. La promotion n'inclut pas la prestation de services autres que l'amarrage (eau, éclairage, électricité, carburant, etc.), qui seront facturés et payés séparément. Mode de réservation dans chaque port adhérant : l'acquisition du forfait donne lieu à la

souscription directe avec le port de l'amarrage souhaité pendant une période maximale de 2 jours. Le titulaire du FORFAIT **devra solliciter l'amarrage directement au port choisi, par courriel ou par téléphone, entre 72 et 24 heures avant l'entrée de l'embarcation dans ce port, qui pourra refuser la demande en cas de manque de disponibilité.**

3.3. Le « **SAILING COSTA BRAVA - FORFAIT 7 NUITS AMARRAGES DU 1 MAI A 31 OCTOBRE 2024** » peut être utilisé du 1er mai au 31 octobre 2024 inclus, sans possibilité de prolongations.

3.4. L'embarcation peut séjourner dans chacun des ports ⁽¹⁾ adhérant à la promotion pendant un maximum de **2 jours, consécutifs ou alternés, par forfait et par port.**

3.5. Le forfait sera personnel et intransmissible et s'appliquera à l'embarcation et au client indiqués le jour de l'acquisition.

3.6. L'ACPET met à la vente **100 forfaits. La campagne prendra fin une fois ceux-ci écoulés.**

3.7. Types de navires pouvant bénéficier de cette promotion : les embarcations monocoques ayant une longueur comprise entre 8 et 15 mètres peuvent bénéficier de cette promotion. Les dimensions de l'embarcation prises en compte correspondront aux dimensions réelles de l'occupation maximale, c'est-à-dire la distance maximale entre les perpendiculaires des extrémités de l'embarcation, y compris lorsqu'il s'agit d'éléments démontables. **Les catamarans sont expressément exclus de cette promotion.**

3.8. Conditions de remboursement : **cette promotion ne peut être remboursée ni annulée. La non utilisation totale ou partielle du forfait ne donne lieu à aucun remboursement du montant.** Aucun échange ni aucun droit au remboursement du montant ne seront valides car ils représentent le non-respect du caractère intransmissible du forfait stipulé au point 3.5.

Les séjours dans les ports adhérant sont soumis à disponibilité. **En cas de non disponibilité d'un port en particulier, une sollicitude devra être adressée à un port voisin. Le manque de disponibilité ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement total ou partiel du montant du forfait.**

3.9. Mode de souscription du forfait « **SAILING COSTA BRAVA - FORFAIT 7 NUITS AMARRAGES DU 1 MAI A 31 OCTOBRE 2024** » : exclusivement par le biais de la page Web de l'ACPET – www.acpet.es.

3.10. Les informations suivantes sont nécessaires pour la souscription : **prénom et nom, adresse, téléphone, e-mail, numéro de carte d'identité ou passeport du titulaire, nom de l'embarcation, longueur, largeur et tirant d'eau.**

3.11. Les ports de séjour adhérent ⁽¹⁾ au présent forfait sont (sous réserve de disponibilité) :

Port de Portbou	Tel.: +34 972 39 07 12	portdeportbou@telefonica.net	www.portdeportbou.cat
Club Nàutic Llançà	Tel.: +34 972 38 07 10	club@cnllanca.cat	www.cnllanca.cat
C. Nàutic Port de la Selva	Tel.: +34 972 38 70 00	nautic@cnps.cat	www.cnps.cat
Port de Roses	Tel.: +34 972 15 44 12	info@portroses.com	www.portroses.com
Marina Empuriabrava	Tel.: +34 972 45 12 39	empuriaport@empuriaport.com	www.empuriaport.com
Club Nàutic l'Escala	Tel.: +34 972 77 00 16	club@nauticescala.com	www.nauticescala.com
Club Nàutic Estartit	Tel.: +34 972 75 14 02	info@cnestartit.es	www.cnestartit.es
Marina Palamós	Tel.: +34 972 60 10 00	info@marinapalamos.com	www.marinapalamos.com
Palamós C.N.Costa Brava	Tel.: +34 972 31 43 24	cncb@cncostabrava.com	www.cncostabrava.com
Club Nàutic Port d'Aro	Tel.: +34 972 81 89 29	info@clubnauticportdaro.cat	www.clubnauticportdaro.cat
Club de Vela Blanes	Tel.: +34 972 33 05 52	club@cvblanes.cat	www.cvblanes.cat

3.12. Les tarifs du forfait **FORFAIT 7 NUITS AMARRAGES DU 1 MAI A 31 OCTOBRE 2024** des ports adhérent répertoriés dans la liste sont établis par tranche de mètres. Ils s'appliquent aux embarcations monocoques et incluent la TVA :

De 7 à 8 m.	301 €	De 8 à 9 m.	333 €	De 9 à 10 m	359 €
De 10 à 11 m.	407 €	De 11 à 12 m.	442 €	De 12 à 13 m.	509 €
De 13 à 14 m.	551 €	De 14 à 15 m.	595 €		

QUATRIÈME.- POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de la loi organique 15/1999 du 13 décembre relative à la protection des données à caractère personnel, l'ACPET informe l'acquéreur de l'existence d'un fichier de données à caractère personnel créé à partir des données collectées lors de l'achat du forfait, dans un but de gestion et d'utilisation du PRODUIT PROPOSÉ.

L'acquéreur accepte expressément l'inclusion des données obtenues lors de l'acquisition du FORFAIT et celles dérivant de la relation commerciale et/ou de la délivrance du forfait à l'acheteur dans le fichier automatisé des données à caractère personnel mentionné dans la première section. De même il accepte que ses données soient cédées aux ports adhérent dans un but de gestion du service. Lors du processus de collecte des données, l'acquéreur sera informé du caractère obligatoire ou non de ces données pour la délivrance du produit mais dont l'inclusion est nécessaire pour formaliser la commande ; fournir les informations relatives à l'identité, le domicile et le

numéro de carte bancaire pour effectuer le paiement sont les données considérées obligatoires pour formaliser et conclure la vente.

En ce qui concerne la collecte de ses données selon la section précédente, l'acquéreur pourra exercer les droits indiqués par la loi organique 15/1999 et en particulier les droits d'accès, de rectification ou d'annulation des données et l'opposition, s'il y a lieu, ainsi que la révocation du consentement pour la cession de ses données ou pour tout autre utilisation ci-avant mentionnée, en adressant un courrier à l'adresse suivante : ASSOCIACIÓ CATALANA DE PORTS ESPORTIUS I TURÍSTICS, c/ Balmes 156, entresol 2^a, 08008 Barcelone.

CINQUIÈME.- RESPONSABILITÉ DE L'ACPET

L'ACPET n'est pas tenu responsable de la véracité des données indiquées dans le formulaire de sollicitude.

L'acquéreur garantit la véracité des données relatives à la propriété de l'embarcation, son immatriculation et ses dimensions. En cas d'erreur de ces données, les ports adhérant seront en droit de refuser l'entrée de l'embarcation dans leur port et de ne pas accepter la souscription de l'amarrage selon les bases du présent FORFAIT. En cas d'erreur de ces données, le port souscrit sera en droit de liquider le montant du forfait.

L'ACPET ne sera tenu responsable des dommages dont l'acquéreur pourrait être victime à moins que si ceux-ci soient directement liés à l'achat du forfait par le biais de la page Web et dus à une négligence de l'ACPET.

SIXIÈME.- OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

D'une manière générale, l'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions, à respecter la norme particulière et la réglementation d'exploitation et de police du port adhérant où séjourne l'embarcation, à obéir aux ordres de la capitainerie et à mettre en œuvre les diligences nécessaires propres au service prêté.

Notamment, sans que cela n'implique quelque restriction à l'obligation de caractère général assumée par l'acquéreur en vertu de la section précédente, il s'engage, aussi bien lors de l'acquisition du forfait que lors de l'utilisation des services offerts, à ne pas utiliser de fausses identités ni de supplanter l'identité de tierces personnes lors de l'utilisation de la page Web ou du forfait, notamment, s'il y a lieu, ne pas utiliser le mot de passe, le code d'accès, ni aucun autre élément de tierces personnes.

L'acquéreur signera le contrat de cession en passage dans chacun des ports où sera amarrée l'embarcation en délivrant une copie du rôle d'équipage, le permis de navigabilité ou tout titre équivalent de l'embarcation et l'assurance en cours de validité.

TITRE III - CONDITIONS DE VENTE ÉLECTRONIQUE ENTRE L'ENTREPRISE ET LES UTILISATEURS

SEPTIÈME. - CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUSCRIPTION. INFORMATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

Les présentes conditions générales de souscription et, s'il y a lieu, les conditions particulières qui pourraient être établies, réguleront expressément les relations entre l'ACPET, le port adhérent où séjournera l'utilisateur et l'acquéreur du FORFAIT.

Les présentes conditions générales ont été élaborées conformément aux dispositions de la loi 34/2002 relative aux services de la société d'information et de commerce électronique, la loi 7/1998 relative aux conditions générales de souscription, au décret royal 1906/1999 qui régule la souscription téléphonique ou électronique avec les conditions générales en développement de l'article 5.3 de la loi 7/1998, le décret royal législatif 1/2007 relatif à la défense des consommateurs et des utilisateurs, la loi 7/1996 sur l'aménagement du commerce au détail, la loi 59/2003 relative à la signature électronique et toutes autres dispositions légales applicables.

L'utilisation et/ou l'acquisition du FORFAIT implique l'acceptation par l'acquéreur, sans aucune réserve d'aucun type, de toutes et chacune des présentes conditions générales de souscription.

L'ACPET informe que les démarches permettant d'acquérir le produit sont celles décrites dans les présentes conditions générales ainsi que les spécifiques, indiquées sur l'écran lors de la navigation, et par conséquent l'utilisateur déclare connaître et accepter ces démarches comme étant nécessaires pour accéder aux produits et aux services proposés par ce site.

Toute modification et/ou correction des données fournies par les acquéreurs pendant la navigation devront être effectuées selon les indications de la page Web.

HUITIÈME. - PRODUIT OFFERT. SYSTÈME D'ACHAT

Dans la page Web www.acpet.es apparaîtra une section de type « banner » appelée « SAILING COSTA BRAVA ». L'information sur la promotion du PRODUIT apparaîtra en cliquant sur le banner avec un bref extrait des présentes conditions. Une autre fenêtre affichera également les conditions contractuelles particulières de l'offre. Ce deuxième écran permettra d'accéder, en cliquant sur une autre section, à l'explication du processus d'achat. L'utilisateur devra y remplir un formulaire avec son prénom et son nom, son adresse e-mail et les données de l'embarcation (immatriculation et dimensions de celle-ci). En outre, ce formulaire intégrera les coordonnées de la carte de crédit ou de débit de l'utilisateur pour payer le forfait. Une fois le formulaire rempli et envoyé, l'utilisateur recevra par e-mail un reçu de paiement et le format électronique du forfait, qui, imprimé par l'utilisateur, représentera le document permettant de bénéficier de la présente promotion. Les prix indiqués sur l'écran sont en euros et

incluent la TVA et tout autre impôt applicable. Ils seront à tout moment valides, sauf en cas d'erreur typographique.

Pour tout paiement par carte de crédit ou de débit, l'UTILISATEUR devra fournir les informations suivantes : a) Type de carte, b) Numéro de carte, c) Date d'expiration d) Code de vérification. L'ENTREPRISE possède un système de paiement électronique avec passerelle de paiement de commerce électronique. Toutes les données fournies à cet effet sont chiffrées pour garantir une sécurité optimale. Elles sont hébergées sur un serveur sécurisé certifié selon le protocole SSL par Verisign. De même, l'ENTREPRISE déclare qu'elle ne conserve en aucun cas les données fournies par les utilisateurs par le biais de la passerelle de paiement. Celles-ci sont conservées uniquement pendant l'achat, le processus de paiement et jusqu'à la période de terminaison.

NEUVIÈME. - COMMUNICATIONS

Aux effets des présentes conditions générales, toute communication qui pourrait s'avérer utile entre l'ACPET et l'acquéreur devra être adressée par écrit à : ASSOCIACIÓ CATALANA DE PORTS ESPORTIUS I TURÍSTICS, c/ Balmes 156, entresol 2^a, 08008 Barcelone.

DIXIÈME. - LÉGISLATION APPLICABLE. JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions seront soumises à la législation espagnole, qui sera applicable à ce contrat dans le cadre de son interprétation, sa validité et son exécution.

Les parties renoncent expressément aux juridictions qui pourraient leur correspondre et se soumettent expressément aux tribunaux de Barcelone pour résoudre tout litige qui pourrait découler de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions contractuelles.